



EXTRAIT DE DELIBERATION PÔLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL DU PAYS D'EPINAL, CŒUR DES VOSGES

N°07/2024

L'an deux mille vingt trois
Le Jeudi 15 février à 18h

OBJET

Le Comité du *Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) du Pays d'Epinal, Cœur des Vosges*, dûment convoqué, s'est réuni au siège de la collectivité – Maison de l'Habitat et du Territoire, 1, avenue Dutac - EPINAL (88000), sous la présidence de M. Yannick VILLEMEN

**AMENAGEMENT DU
TERRITOIRE**

Demande de subventions – animation et gestion du GAL du Pays d'Epinal – années 2024 et 2025

M. Jean-Luc MUNIERE est nommé secrétaire de séance.

SONT PRESENTS

ARNOULD Nicole, BAILLY Pierre, BEGEL Jean-Pierre, BERTOCCHI Franck, CHOLEY Bertrand, COMBEAU Jean-Michel, D'ALGUERRE Sylvie, DESVERNES Yves, DIDIERJEAN Emilie, DREVET Frédéric, GAILLOT Thierry, FOURNIER Michel, FRANCOIS Gilbert, GEORGE Dominique, GRANDVALLET François, GRASSER Jacques, GREMILLET Lydie, HATIER Maurice, HETT Paul, JACQUOT Michel, LAPORTE Irène, LAURENT Annick, LEMARQUIS Christine, LEMESLE Christophe, LEROY Patrick, MARCOT Véronique, MARTINET Jean-Luc, MUNIERE Jean-Luc, PERILLAS Patrick, PETIT Jean-Paul, PHILIPPE Jean-Pierre, POIRIER Stéphanie, ROBIN Patrice, ROUSSEL Alain, SALVADOR Victorio, SOLTYS Philippe, SYLVESTRE Jean-Claude, TANNEUR Céline, TIHAY Jean-Christophe, VAGNER Patrick, VILLEMEN Yannick

**DATE DE
CONVOCAION**

07/02/2023

**NOMBRE DE
DELEGUES
EN EXERCICE**

56

SONT EXCUSES

ADAM Christian, AIGLE Alain, ALBERTOLI Patrick, AULEN Christian, BALAUD Frédéric, BALDUCCI Dominique, BEDON Julie, BEN OMRANE Adel, BERTRAND Hervé, BŒUF Stéphane, BOGARD Gérard, BOXBERGER Jean-Daniel, BROT Alexia, CASSAGNE Philippe, CHANAUX Jean-Paul, CHAMPAGNE Patricia, CLAUDON Philippe, COLNE Jacques, COTTEREAU Jacques, CREUSILLET Marie-Claire, DEL GENINI Elisabeth, DIDELOT Jean-Claude, DURUPT Thierry, FATET Pascal, FERRY Martine, FRESSE Isabelle, GARCIN Daniel, GENTY Catherine, GREWIS Vanessa, GUELLAFF Kevin (donne pouvoir à ARNOULD Nicole), GUILLAUMEY Jean-Marie (donne pouvoir à ROUSSEL Alain), GUPPILLOTTE Jean-Pierre, HAMMOUALI Nadia, HUMBERT Nicolas, JACQUEL Catherine, JEANDEL-JEANPIERRE Ghislaine, JOURDAIN Benoît, LABAT Antoine, LASSERONT Elisabeth, LOUIS Claude, MARQUAIRE Dominique, MARTIN Éric, MATHEY Myriam, MENNECIER Henri, MERONI Alain, MICHEL Jean-Pierre, MICHEL Lucette (donne pouvoir à LEROY Patrick), MONCHIERI Marine, MOUGIN Dominique, MULLER Stéphanie, NARDIN Patrick (donne pouvoir à GRASSER Jacques), NEXON Gilles, PAGEL Nicolas, PARVE Emmanuel, PIERRE Gabriel, RELION Marie-Chantal, RETOURNARD Philippe, RICHARD Xavier, ROCHE Monique, SAVOY Violette, SIMONIN Stéphane, SMAINE Margot, SYLVESTRE Pierre, THIEBAUT Christine, THIERY François, THOMAS Dominique (donne pouvoir à GRANDVALLET François), THOMAS Philippe, TOUSSAINT Michel, VAGNE Daniel, VARIN Gilles

**NOMBRE DE
PRESENTS**

40

**NOMBRE DE
POUVOIRS**

4

**NOMBRE DE
VOTANTS**

44

**NOMBRE DE
SUFFRAGES
EXPRIMES**

44

PRÉFECTURE DES VOSGES
D.C.L.

21 FEV. 2024

REPUBLIQUE FRANÇAISE

RAPPORT DU PRESIDENT

Monsieur le 1^{er} Vice-Président s'exprime comme suit :

Le PETR du Pays d'Epinal, Cœur des Vosges a été sélectionné en tant que Groupe d'Action Locale pour le programme LEADER 2014-2022 et pour le programme LEADER 2023-2027 depuis le 27 mars 2023. A ce titre, le travail d'animation et gestion du GAL sera effectué en 2024 et 2025.

Les principales actions de l'animation du GAL consistent à poursuivre l'accompagnement des porteurs de projet, l'instruction des demandes d'aide et de paiement et l'organisation de comités de programmation pour sélectionner les projets du GAL.

Dans ce cadre, les chargées de mission LEADER :

- participeront également aux formations organisées par l'Autorité de Gestion afin d'être le plus efficace possible dans l'animation et la gestion de l'ensemble du programme LEADER ;
- se chargeront de dresser un bilan des projets soutenus les années précédentes par le GAL, en lien avec les indicateurs de réalisation et de résultat mentionnés dans les fiches actions de la stratégie LEADER du GAL.

Pour l'animation et la gestion du GAL, le PETR va solliciter le soutien financier :

- du FEADER, au titre des programmations :
 - LEADER 2014-2022, pour l'année 2024 et les mois de janvier et février 2025
 - LEADER 2023-2027 pour l'année 2024
- du Conseil Départemental pour l'année 2024.

Le plan de financement ci-dessous présente les dépenses et recettes de cette opération :


| DEPENSES | | |
|--|---------------------|--------|
| Animation et gestion 2024 | 99 000,00 € | 99,00% |
| Animation et gestion 2025 (programmation 2014/2022) | 1 000,00 € | 1,00% |
| Total | 100 000,00 € | |

| RECETTES | | |
|-------------------------|---------------------|--------|
| LEADER 2014-2022 | 25 599,58 € | 25,60% |
| LEADER 2023-2027 (2024) | 49 541,64 € | 49,54% |
| CD Vosges | 8 900,00 € | 8,90% |
| PETR PECV | 15 958,78 € | 15,96% |
| Total | 100 000,00 € | |

DELIBERATION

Après avoir entendu le rapport du 1^{er} Vice-Président et en avoir délibéré, les membres du Comité Syndical, à l'unanimité,

- **APPROUVENT** le projet d'animation et de gestion du GAL du Pays d'Epinal, Cœur des Vosges pour l'année 2024 et 2025 (programmation LEADER 2014-2022), dont le descriptif et le plan de financement figurent ci-dessus ;
- **AUTORISENT** Monsieur le Président à solliciter une subvention FEADER au titre des programmes LEADER 2014-2022 (années 2024 et 2025) et LEADER 2023-2027 (année 2024), et une subvention auprès du Conseil Départemental 88 (2024) ;
- **AUTORISENT** Monsieur le Président à prendre en compte la différence induite par le refus d'une des subventions sollicitées ou par l'attribution d'une subvention à un montant différent de celui figurant dans le plan de financement ;
- **AUTORISENT** Monsieur le Président à signer tous les documents afférents à ce projet et aux différentes demandes de subvention

Pour extrait certifié conforme,
Le Président,

Yannick VILLEMIN

